

À Montréal se tenait le lundi 24 octobre 2005, à la Grande Bibliothèque, dans le cadre de «Montréal, capitale mondiale du livre» et pour souligner la Journée nationale des bibliothèques scolaires, un forum sur la place que doit occuper la lecture à l'école et sur le rôle de la bibliothèque comme soutien éducatif et lieu de transmission des valeurs fondamentales.

Place à la lecture! : un forum riche et stimulant

Pas moins de six associations de professionnels ont participé à l'organisation de cet événement [1]. Le forum était cependant ouvert à tout individu, organisme professionnel ou média intéressé par le sujet. Mme Ariane Émond a présidé la rencontre, avec un intérêt indéniable et une touche d'humour. Elle a souligné que cette rencontre devait d'abord et avant tout permettre d'énoncer des solutions et qu'elle verrait à ce que les panélistes en proposent au moment de leurs interventions.

Mme Lise Bissonnette, hôtesse de l'évènement, a tenu à s'adresser aux participants pour leur faire part de la position actuelle de la Grande Bibliothèque qui, bien qu'elle ne fasse pas partie du réseau des bibliothèques scolaires, a comme vocation particulière d'être un lieu de diffusion des meilleures pratiques. Elle a rappelé une certaine époque où tous les budgets convergeaient vers le développement informatique et la crainte qu'Internet, cette nouvelle source de savoirs, ne se substitue au livre. Elle pense que le danger n'est pas encore tout à fait dissipé, surtout en milieu scolaire. Elle a insisté sur le fait que la bibliothèque ne devait en aucun cas être un lieu négociable; elle doit être un lieu de concertation et on doit y accorder une place dans la formation des maîtres. Mme Bissonnette a souligné enfin la nécessité de ne pas tenir les bibliothèques scolaires à l'écart du réseau des bibliothèques publiques.

Mme Sandra Gonthier, directrice générale de «Montréal, capitale mondiale du livre», a précisé, quant à elle, que MCML devait servir à la réflexion,

au-delà des célébrations de toutes sortes. Elle a évoqué le dépôt du *Plan d'action sur la lecture à l'école*, qui prenait tout son sens en cette journée; il représente un plan triennal, mais devrait être suivi d'un second plan s'étalant sur trois ans.

Pour alimenter les débats, deux tables rondes figuraient au programme de la journée : la première portait sur les recommandations faites dans le passé, à la lumière du contexte actuel. La seconde présentait des expériences prometteuses. Les invités de marque avaient tous et toutes une connaissance approfondie de la question, une expérience directe et surtout une compréhension de son évolution dans le temps.

Retour sur les recommandations passées à la lumière du contexte actuel

La première table ronde réunissait M. Denis Vaugeois, coprésident de «Montréal, capitale mondiale du livre», M. Gilles Bouchard, auteur du rapport intitulé *Les bibliothèques scolaires québécoise ... plus que jamais*, et M. Robert Cadotte, ex-commissaire à la CSDM.

M. Vaugeois fait un retour sur le contenu de la loi 51 (de 1979) et sur un projet d'entente entre le ministère de l'Éducation et celui des Affaires culturelles qui était à l'étude au même moment. La loi 51 abolissait l'obligation d'acheter les livres dans des librairies agréées moyennant une remise de 15%. Elle forçait désormais les institutions à payer le prix en vigueur, réduisant ainsi le pouvoir d'achat de 15% alors que le prix des livres ne cessait d'augmenter. Le MEQ demandait au Conseil du Trésor un soutien aux institutions, il souhaitait se donner les moyens de contrôler l'utilisation des sommes accordées et évaluer les résultats obtenus.

M. Vaugeois tenait à dire que, bien que le ton était amer et que son exposé pouvait paraître négatif, aujourd'hui il avait de l'espoir. Selon lui, le succès de la GBQ a révélé les attentes du public en matière de lecture.

[1] L'Association pour la promotion des services documentaires scolaires, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, La fédération des techniciennes et techniciens de documentation du Québec, La Bibliothèque nationale du Québec, L'Association nationale des éditeurs de livres, La Fédération des comités de parents du Québec.

En revanche, il a constaté qu'il n'y a pas eu d'évolution en vingt-cinq ans, en ce qui concerne les locaux et le personnel. Selon lui, il faut poursuivre le double objectif de créer l'habitude de la lecture et de consolider le rôle du libraire. Le livre a encore sa place à l'école, hors de tout doute mais, pour que les propositions aboutissent, il est absolument nécessaire d'obtenir la participation des enseignants.

M. Gilles Bouchard, quant à lui, a dit qu'aujourd'hui il ne changerait pas grand-chose au rapport *Les bibliothèques scolaires québécoises... plus que jamais*, qu'il a rédigé en juin 1989, mais il y avait «un plan B».

Son parcours professionnel illustre l'évolution du problème. Au début de sa carrière, il a eu la chance de vivre une situation très enviable. Lorsqu'il était coordonnateur des moyens d'enseignement, il y avait un montant intéressant alloué pour chaque élève. On a pu, à ce moment, engager un bibliothécaire par école, un bibliothécaire et une personne-ressource pour la commission scolaire. Cette situation s'est toujours améliorée jusqu'en 1974. Par la suite, au nom d'une décentralisation, une partie seulement du montant accordé par habitant était réservée aux livres (24 \$ / 50 \$). M. Bouchard avait alors rédigé un mémoire pour signaler le danger, puis envoyé un autre message d'urgence en 1982. Malheureusement, pour certaines personnes, des rayons et des livres suffisaient à faire une bibliothèque.

M. Bouchard a constaté aussi que l'évolution des situations locales passe par la volonté politique des directeurs généraux. S'il y a un passionné en poste, les choses évoluent, sinon... Depuis, les pouvoirs étaient passés aux directions d'école mais on risquait d'assister au même phénomène alors que la problématique des bibliothèques ne devrait pas être laissée entre les seules mains de ces dernières.

M. Bouchard a mentionné qu'il y avait aussi un problème à la formation des maîtres; la bibliothèque n'étant pas perçue comme un lieu d'apprentissage. Enfin, selon lui, il y avait de l'argent et il existait une marge de manœuvre, mais l'argent n'allait pas nécessairement au bon endroit, pour les raisons évoquées précédemment.

M. Robert Cadotte a parlé de son expérience de commissaire à la CSDM, dans Hochelaga-Maisonneuve. On y avait organisé une vaste opéra-

tion de sensibilisation et une collecte de livres dans la population. Beaucoup de livres ont été recueillis, les médias ont publicisé cette opération; un bienfaiteur exceptionnel a cédé sa collection personnelle de neuf-cents livres! Cela représentait à l'époque l'équivalent de l'achat de livres d'une école pour à peu près sept ans...

M. Cadotte a mentionné une autre sortie dans les journaux qui a eu un certain impact : l'article d'un bibliothécaire en colère affirmant que les services des bibliothèques d'alors étaient tout simplement réduits à rien. Par la suite, il y a eu une autre collecte de livres. Résultat : deux-mille livres dont une bonne part ont été jetés, étant jugés de mauvaise qualité ou non pertinents, preuve que ce n'était peut-être pas non plus le bon moyen à prendre.

Puis, une collecte de fonds a été organisée pour moderniser les bibliothèques. On a alors réuni 160 000 \$, dont une partie a été consacrée à l'informatisation. Les députés locaux n'ont cependant pas aimé cette campagne parce qu'ils ont eu l'impression qu'on y dénigrait le gouvernement. Le succès de cette campagne a tout de même fait bouger les choses. Puisqu'il y avait désormais des livres dans la bibliothèque, la population a demandé à ce que la bibliothèque soit ouverte le midi.

Des solutions...

Revenant à sa préoccupation d'amener les panélistes à fournir des solutions pratiques, Mme Émond a demandé à chacun quelles mesures il prendrait, s'il était ministre, pour sortir de ce marasme.

M. Bouchard parlerait aux enseignants pour leur dire qu'il faut préparer les enfants à la formation continue, enseigner où et comment trouver l'information, former des curieux car, bien sûr, l'apprentissage se poursuit en bibliothèque. M. Vaugeois est revenu sur la nécessité d'un lieu qui prolonge l'enseignement. Il a souligné que la libéralisation des achats n'avait pas prévu l'augmentation du coût des livres, que les services des moyens d'enseignement qui avaient mis dans la même enveloppe les ressources audiovisuelles et celles des bibliothèques ont desservi ces dernières. M. Cadotte a souhaité, pour sa part, que la marge de manœuvre de Québec vis-à-vis d'Ottawa s'accroisse. Il faut diriger l'argent au bon endroit.

Des expériences prometteuses

La seconde table ronde réunissait Mme Flore Gervais, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, Mme Denise Fortin, conseillère pédagogique à la commission scolaire Seigneurie-des-Milles-Îles, et Mme Esther Rosenfeld, coordonnatrice des ressources pour les bibliothèques et l'apprentissage au Toronto District School Board.

Mme Gervais a d'abord souligné que la bibliothèque scolaire était avant tout un milieu de vie active. Elle a déploré que, malgré de nombreuses publications et controverses soulevées au cours des sept dernières années, la situation actuelle était ce qu'elle est.

Mme Gervais a regretté le manque d'engagement des enseignants. Elle a analysé les raisons de ce manque d'engagement et les a rattachés à quatre domaines d'intervention spécifiques. Dans le domaine de la formation des maîtres, elle a mentionné des lacunes quant aux critères d'admission et au bagage culturel fort différent de la clientèle. Elle a rappelé qu'il fallait convaincre les futurs maîtres de l'importance de la lecture-plaisir et celle des bibliothèques scolaires dans le développement de la personne et sur le plan social.

Elle a parlé ensuite de la réforme scolaire et du discours sur les bibliothèques dans cette réforme. En ce moment, il y a des cours sur le décodage en lecture, etc., mais il faudrait aussi que les enseignants connaissent les liens entre la littérature jeunesse et l'enseignement. Elle s'est dite enchantée qu'on propose, dans le programme d'études actuel, la lecture de textes variés et qu'il y ait des objectifs touchant l'appréciation par les jeunes des œuvres littéraires, mais déçue qu'il n'y ait rien sur le rôle des bibliothécaires. Il serait grandement souhaitable d'unir la force de ces professionnels que sont les enseignants et les bibliothécaires.

Elle a fourni ensuite des données sur les études qu'elle a menées. Une école sur sept seulement a engagé un bibliothécaire professionnel. En 2002-2003, on disposait de 3 \$ à 7 \$ par élève pour l'achat de livres, alors qu'en 1997 le montant était de 5,29 \$. Les montants annuels alloués à la bibliothèque constituent entre 1 % et 2 % du budget de l'école. Enfin, elle a souligné qu'en ce qui avait trait aux critères d'embauche, très peu d'écoles exigeaient une formation spécifique, des connais-

ces en informatique, de l'expérience antérieure pertinente ou de bonnes aptitudes en animation.

En dernier lieu, Mme Gervais a ramené la discussion du côté du personnel des bibliothèques. Si trop de gens ignorent la nature particulière de ce travail, si les bibliothécaires eux-mêmes sont réticents à modifier leur horaire, s'ils n'initient jamais de projets étant donné la routine de leurs interventions, la situation ne risque pas de changer. Il faut qu'ils soient pro-actifs.

Puis elle a donné des exemples de concertation dans son milieu entre les divers groupes de professionnels. À sa Faculté, on a impliqué les professeurs et on les a incités à développer une synergie entre les divers partenaires concernés. Plusieurs actions ont été mises de l'avant, comme des séances d'information structurées, une visite guidée de la didacthèque, des conférences mensuelles sur la littérature jeunesse et une chronique littéraire rédigée par les professeurs et disponible sur le site de la didacthèque.

Enfin, il y avait actuellement sur la table un projet de Centre de littérature jeunesse, qui tenait particulièrement à cœur à Mme Gervais. Il s'agit d'un local à usage polyvalent qui pourra servir à des stages d'animation lors de camps de jour littéraires. Ce projet n'a reçu cependant que peu d'écho du côté des administrateurs. Cette situation reflète une incompréhension des enjeux et des préoccupations des intervenants de l'enseignement et du livre.

Elle a conclu en rappelant qu'il fallait donc établir des ponts, donner de l'information, sentir que cela avait une place dans la réforme de l'enseignement, apprendre à travailler de concert.

Mme Denise Fortin a une formation appréciable en bibliothéconomie et a donc parlé en connaissance de cause. Elle a affirmé, par ailleurs, que le fait d'être maintenant conseillère pédagogique avait considérablement amélioré sa position. Elle a actuellement comme mandat d'accompagner les enseignants dans l'application de la réforme pédagogique.

Beaucoup de projets éducatifs sont liés aux résultats scolaires décevants qu'on a observés (par exemple, échec en lecture). Elle a déploré que la collaboration entre les enseignants et les bibliothécaires ne soit associée qu'à une seule discipline, le

français. Elle a mentionné que les enseignants du troisième cycle du primaire faisaient face à un problème de motivation en général et pour apprendre à lire. D'ailleurs, on n'enseigne plus à lire après le deuxième cycle. Ceci va à l'encontre des recherches faites entre autres par l'UNESCO sur le développement du cerveau.

L'équipe de Mme Fortin a voulu se donner une méthode de travail avec les élèves vivant la réforme pédagogique – en l'occurrence, celle de «mettre en mouvement les élèves». À partir du thème de la consommation, elle a choisi de faire connaître aux élèves la valeur de ce qu'ils lisaient. Ceux-ci étaient responsables d'acheter les livres de la bibliothèque avec, d'abord, un montant de mille dollars. Ce qui impliquait de faire une sélection de livres. Le rôle des adultes était de soutenir les élèves en apportant des informations sur les aspects techniques du livre. Une maison de distribution a donné un coup de main pour présenter les nouveautés, montrer comment se faisait la promotion, etc.

Il y a eu des discussions intéressantes et une participation inattendue des enfants. Étonnamment, ceux-ci se sont montrés très sévères sur la question de la censure. Ensuite, ils ont établi des liens avec la bibliothèque municipale de Sainte-Thérèse, se sont rendus dans la salle d'exposition d'une librairie. Ils ont organisé une semaine de la lecture et un salon du livre. Les élèves en difficulté ont participé à une sélection pour les plus petits; certains se sont inscrits à un concours en entrepreneuriat.

Ainsi, les élèves sont devenus de plus en plus conscientisés et ce projet a eu un effet positif en atteignant ses objectifs et en faisant passer le budget de 1000 \$ à 4000 \$!

Mme Ester Rosenfeld a parlé du modèle du réseau de la Toronto District School Board, né de la fusion de six commissions scolaires qui avaient des normes d'affectation de personnel et des modèles d'appui différents. Il y a désormais, pour toutes les écoles du primaire et du secondaire, une obligation d'avoir des enseignants-bibliothécaires agréés selon un ratio d'un enseignant pour 760 élèves au primaire, et d'un enseignant pour 900 élèves au secondaire. Les écoles de moins de trois-cents élèves avaient une allocation spéciale de 0,3 enseignant-bibliothécaire jusqu'en 2005, taux qui passera à 0,6. Le tiers des écoles utilisent ce modèle.

Les objectifs généraux pour les bibliothèques scolaires sont : «Enseigner à chaque élève à lire pour comprendre et approfondir, à faire des recherches avec motivation et méthode, à bâtir son savoir avec un esprit d'analyse et à transformer leur savoir en aptitude à apprendre tout au long de sa vie.» Leur programme vise à favoriser l'apprentissage et améliorer le rendement scolaire, à assurer un accès équitable, à offrir des collections riches, diversifiées et à garantir un environnement propice à l'apprentissage.

Concrètement, on a instauré un système de «*team-teaching*» où l'enseignant-bibliothécaire donne une formation aux enseignants réguliers qui constatent la complexité du monde de la littérature jeunesse. Il y a aussi un technologue associé aux projets. Les ordinateurs ne servent pas uniquement en technologie mais sont utilisés pour la pédagogie et la littérature. Avec toutes ces mesures, on a réussi à augmenter le taux de réussite scolaire.

Des liens sont ainsi établis avec toutes les instances : le programme de la bibliothèque, les plans des écoles et des commissions scolaires, les programmes d'alphabétisation provinciaux, la gestion des ressources et la pédagogie.

Les bibliothèques ont un budget annuel de vingt dollars par élève pour les achats au primaire et de trente dollars par élève pour les achats au secondaire. C'est un montant qui n'a pas changé depuis 1999 et les directions d'école peuvent l'augmenter ou le diminuer à leur discrétion. Beaucoup d'écoles font aussi des campagnes de financement. Il y a, par ailleurs, un budget centralisé pour les ressources en ligne : ouvrages de référence, encyclopédies, journaux, catalogue collectif, etc. Ces ressources sont disponibles à tous, 24 h par jour, sept jours par semaine. D'autres services sont centralisés : une page Web standard, un soutien pour l'analyse et l'élagage des collections et la sélection des nouveaux documents, des rencontres régulières, des listes de diffusion, des conférences virtuelles, des documents de soutien pour les enseignants, pour les gestionnaires et pour les élèves.

Il faut mettre l'accent à la fois sur l'objet d'étude et sur la démarche de recherche et intégrer cela aux activités d'enseignement. Les résultats sont meilleurs selon le nombre de personnes-ressources, l'envergure et la qualité des collections, l'intervention de formateurs, un horaire flexible, une réelle collaboration entre les professionnels. La mise en

réseau des ordinateurs de la classe avec ceux des bibliothèques améliore aussi le tableau.

Les quelques problèmes observés relèvent du manque de personnel administratif, de l'utilisation par les enseignants du temps de bibliothèque pour leur préparation, la disparité des budgets, l'écart dans le nombre d'ordinateurs et la différence dans les formations. Dans un document remis par Mme Rosenfeld se trouve une liste des publications disponibles; on y présente des chiffres, des opinions des enseignants et des élèves et de l'information supplémentaire sur les projets eux-mêmes.

